Le 80e anniversaire de M. Henri Dunant

Autor(en): **Sahli, W. / Neiss**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **16 (1908)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683105

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le 80e anniversaire de M. Henri Dunant

Ce fut, à Heiden, le 8 mai écoulé, un travail pour la poste et pour les aides du vénérable vieillard qui fêtait ses 80 ans, que le dépouillement de toute la correspondance du jubilaire!

Des adresses, des lettres, des cartes par centaines parvinrent au domicile de M. H. Dunant. Plusieurs chefs d'Etat lui avaient adressé des lettres autographes; le roi de Norvège, le roi de Suède, l'empereur de Russie lui ont envoyé, par télégrammes, leurs vives félicitations. Par ordre ministériel il y eut ce jour-là, dans toutes les écoles de Suède, des leçons sur l'institution de la Croix-Rouge et sur l'œuvre accomplie par H. Dunant. Dans plusieurs Etats des salles d'hôpitaux furent baptisées du nom vénéré du fondateur de la Croix-Rouge internationale.

Le Conseil fédéral suisse s'est associé à cette manifestation mondiale, et notre Société centrale de la Croix-Rouge suisse a adressé à l'illustre vieillard le télégramme suivant:

MONSIEUR HENRI DUNANT,

Heiden.

Le 8 mai 1908, jour de votre 80e anniversaire, la Croix-Rouge suisse veut et doit être au premier rang de ceux qui vous présentent leurs hommages.

Elle est fière de pouvoir compter parmi ses membres d'honneur l'homme qui a pris l'initiative de la Convention de Genève et qui, avec une ardeur infatigable et sans se laisser rebuter par des difficultés en apparence insurmontables, a poursuivi l'œuvre internationale de la Croix-Rouge jusqu'à ce que cette œuvre, si éminemment humanitaire, eût triomphé de tous les obstacles et remporté un succès tel que l'histoire des peuples n'en avait jamais connu de pareil.

C'est vous qui, dans vos retentissants « *Souvenirs de Solférino* », avez, le premier, préconisé l'idée d'un traité international en vue de l'amélioration du sort des blessés en temps de guerre et indiqué ainsi une voie qui a été suivie si fréquemment depuis lors pour le bien de l'humanité. Nous ne nous étendrons pas sur les avantages que le peuple suisse a retirés de votre noble initiative. Ce que chacun sait, c'est qu'en vouant votre vie à la réalisation d'une grande œuvre philanthropique, vous avez élevé en l'honneur de la Suisse une glorieuse colonne, sur laquelle se portent de très loin les regards de l'étranger, et excellemment affermi la situation de notre pays parmi les nations civilisées.

Heureuse des éclatants succès qui sont le prix de vos nobles et persévérants efforts en faveur des œuvres humanitaires en temps de guerre, la Direction de la Croix-Rouge suisse vous adresse aujourd'hui l'expression de sa profonde gratitude et fait des vœux bien sincères pour que le Ciel vous accorde de vivre encore longtemps au sein de notre peuple, dont vous êtes l'orgueil.

Nous n'avons pas de distinctions honorifiques à décerner, mais nous ne voulons pas nous priver du plaisir de fêter cordialement avec vous ce jour anniversaire de votre naissance.

Veuillez donc agréer, très honoré Monsieur, les souhaits que toute la Croix-Rouge suisse forme pour votre bonheur.

AU NOM DE LA DIRECTION:

Le secrétaire, Dr W. SAHLI. *Le vice-président,* Dr NEISS, col.

Nous sommes heureux de savoir que le vénérable « citoyen de Genève » a très

bien supporté les fatigues de la journée du 8 mai et qu'il est entré en fort bonne santé dans sa 81e année. Nos souhaits et nos vœux l'accompagnent, et nous osons espérer que sa vieillesse lui réserve encore bien des jours heureux et paisibles dans sa patrie suisse dont il restera une des gloires nationales. Dr Ml.

Le hoquet

C'est une petite affection que le hoquet, mais combien ennuyeuse, déplaisante, fâcheuse, surtout en société! Cette incommodité est due à des contractures du diaphragme dont le spasme donne lieu à une secousse brusque de l'abdomen et du thorax ainsi qu'au bruit spécial — bien connu de tous — qui résulte du passage de l'air à travers la glotte contractée.

Les moyens employés pour le combattre abondent: ils ont tous leur efficacité.

Citons en premier lieu: les révulsifs sur la région épigastrique ou creux de l'estomac, la compression vigoureuse de la même région, l'eau chloroformée, les perles d'éther, la traction rythmée de la langue hors de la bouche.

L'absorption d'eau fraîche par petites gorgées, en retenant la respiration, les émotions vives, la compression des tempes sont aussi d'un usage fréquent et commode.

Plus difficile est l'emploi de la compression des nerfs qui commandent le diaphragme, ou nerfs phréniques. On devra cependant tenter de l'utiliser dans le hoquet rebelle en agissant de la façon suivante. La clavicule étant prise comme point de repère, on cherchera à deux ou trois centimètres au-dessus d'elle et de chaque côté du cou, la dépression limitée par les deux cordes en saillie que forment les faisceaux du muscle sterno-mastoïdien. Une fois cette dépression reconnue, on y appliquera le pouce ou les doigts en exerçant une pression énergique. Toute personne intelligente devra essayer cette manœuvre et réussira certainement, si elle est bien exécutée, à mettre fin au spasme convulsif.

Un autre procédé, à la portée de tous, celui-ci, et assurément moins désagréable, consiste à croquer tout simplement du sucre. Est-ce l'action de croquer, la salivation ou la dégustation qui agit? mystère! Le résultat est souvent efficace, voilà l'important.

Il me reste à parler de deux moyens assez originaux employés pour combattre le hoquet léger, c'est-à-dire le plus commun. Le premier est dû au Dr Pauzat qui l'a toujours expérimenté avec un succès complet.

Il consiste à comprimer la pulpe digitale du pouce contre celle du petit doigt de la même main.

Cette pression provoque une tension marquée des articulations du premier métacarpien (ou base du pouce) et de la première phalange du même doigt. Il semble que cette tension ne soit pas étrangère au résultat obtenu, en vertu d'un phénomène d'inhibition des excitations nerveuses à distance. *Cette pression doit être énergique et se faire simultanément sur les deux mains.*

Si l'on a recours à ce moyen, dès les premières secousses du hoquet, on l'arrête presque infailliblement. Si l'on s'y prend un peu plus tard, le résultat est moins rapide et un peu incertain. Il faut